

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT BENEVOLE

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Nom Prénom (du directeur) : Annick Poitou

Fonctions : Directrice du Centre Social Rural de Froissy-Crèvecœur

Certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et le ou les lieux d'exercice de ses missions bénévoles ne peuvent être différés et sont indispensables à l'exercice d'activités destinées à prendre soin de personnes vulnérables qui ne peuvent être organisées à distance :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse du domicile :

Nature de l'activité bénévole : *Assistance aux personnes vulnérables et précaires*

Lieux d'exercice de l'activité bénévole : Territoire d'agrément du CSR de FROISSY CREVECOEUR

Moyen de déplacement : véhicule personnel et/ ou professionnel

Durée de validité :

Nom et cachet de l'association :

Fait à : Froissy

Le :

Signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Exercice du bénévolat chez les seniors du dispositif Monalisa du secteur du Centre Social Rural de FROISSY en présentiel pendant la période COVID 19

Je soussigné (prénom et nom du bénévole) : Maillard Christine

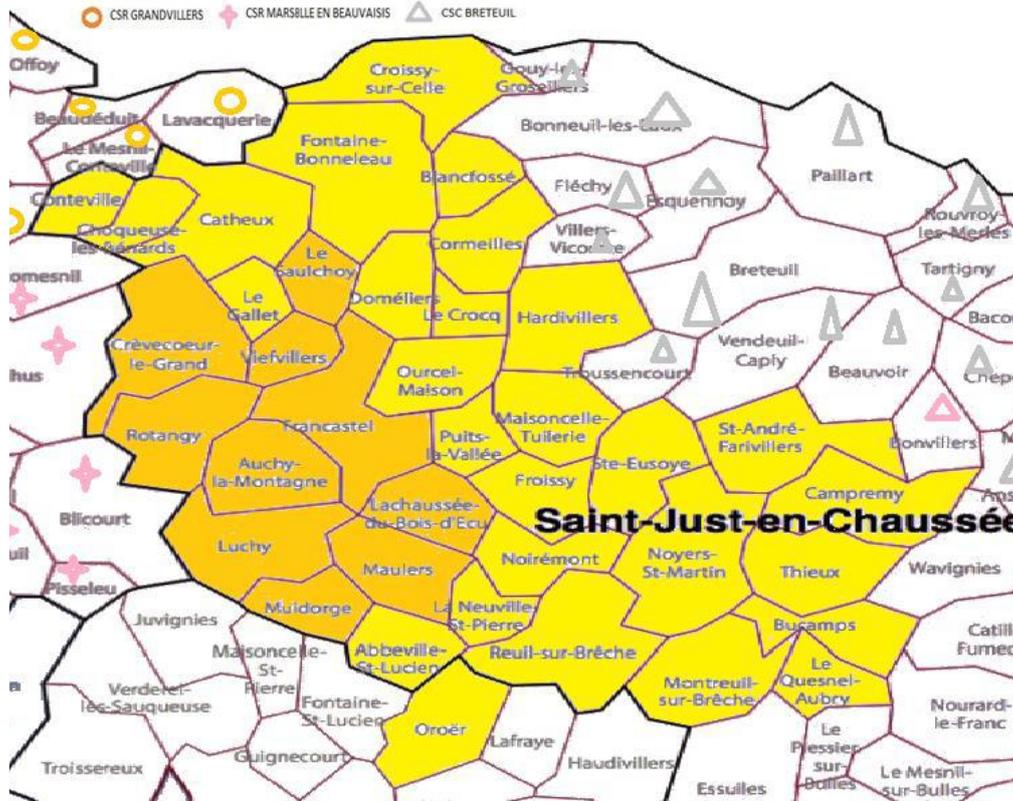
M'engage à respecter scrupuleusement les mesures de distanciation physique et les gestes barrière dans l'exercice de mon bénévolat.

Fait à : Froissy

Le :

Signature du bénévole

Carte du territoire du Centre Social rural de Froissy-Crèvecœur



Préconisations pour les déplacements de bénévoles dans l'exercice de leur mission

- **Avant de me déplacer :**
 - Vérifier avec la personne qu'elle souhaite être visitée dans ce contexte de confinement
 - Mon état de santé me permet-il de réaliser cette visite sans danger pour la personne que j'accompagne, pour moi, et mes proches ?
 - Nous vous invitons à échanger avec le responsable d'équipe/le CDS avant toute visite et avec le personnel des établissements pour une visite en Ehpad ou à l'hôpital

- **Avec la personne accompagnée :**
 - Port du masque pendant toute la durée de la visite pour les bénévoles,
 - Port du masque pour la personne accompagnée comme l'a recommandé le Président de la République,
 - Lavage des mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique avant et après la visite,
 - Maintien de la distanciation physique d'au moins un mètre.

- **Au moindre doute d'infection,** je préviens le responsable d'équipe et ou le CDS référent et j'arrête de me déplacer pour mon action bénévole.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

